



Commune de
Val-de-Travers



Commune des
Verrières

COMMUNIQUE DE PRESSE COMMUN

Une collaboration qui a le vent en poupe

Le 30 janvier dernier, les différents acteurs impliqués dans le développement du parc éolien de la « Montagne de Buttes » se sont retrouvés aux Verrières.

Sous l'impulsion des Autorités des deux communes, les développeurs éoliens ont mis leurs forces en commun pour élaborer un concept consensuel et équilibré. En effet, les Autorités de ce site potentiel souhaitent avant tout maîtriser leur développement énergétique et territorial.

Un consensus a été trouvé au travers de l'établissement d'un seul projet sur la Montagne de Buttes. Il permet d'impliquer et de fédérer fortement les communes concernées. Les Autorités des collectivités publiques voisines seront également consultées puis, si elles le désirent, impliquées dans le développement du parc.

Dans l'immédiat, un seul site sera développé sur le district du Val-de-Travers. La question du parc du « Mont de Boveresse » sera examinée dans une phase ultérieure, pour autant que la mise en exploitation du site de la « Montagne de Buttes » soit validée, maîtrisée et acceptée par notre population.

Le projet éolien « Montagne de Buttes » pourrait à terme produire plus de 100 GWh électriques et ainsi **assurer l'autonomie électrique du Val-de-Travers** et contribuer aussi de manière importante à l'approvisionnement du canton. Produire local et préparer notre indépendance énergétique ! Telle pourrait être la devise de ce parc vallonnier.

Néanmoins, ce développement énergétique se fera de façon progressive et en accord avec la volonté des populations locales. La plus grande attention sera portée aux contraintes environnementales et tant l'implantation des machines que le déploiement des accès nécessaires seront développés en minimisant les atteintes et pensés de manière à permettre un retour à la situation initiale.

Les aspects humains et paysagers seront considérés en priorité, tant dans la phase de développement que dans la phase d'exploitation. En effet, le souhait des Autorités est d'aller au-delà des contraintes légales en vigueur et de faire accepter ce parc par toute la population.

Un comité de pilotage est en place et œuvre à la réalisation de ce projet. Il compte en son sein des représentants des communes de Val-de-Travers et des Verrières, ainsi que des deux partenaires industriels concernés. Il communiquera régulièrement au sujet de l'avancement de ses travaux.

Pour de plus amples renseignements :

Christian Mermet, conseiller communal de Val-de-Travers, ☎ 079 326 43 86

Jean-Bernard Wieland, conseiller communal des Verrières, ☎ 032 866 16 28

Jean-Michel Bonvin, directeur de Groupe e greenwatt SA, ☎ 079 628 60 79

Marc Spitzli, SIG, responsable du développement du parc éolien de la Montagne de Buttes, ☎ 079 475 50 31

Val-de-Travers et Les Verrières, le 22 mars 2013